Grisy-les-Plâtres et le fauchage tardif sur des espaces verts communaux.



La municipalité a choisi de pratiquer la fauche tardive qui consiste à réduire, sur les talus, les bas côtés des voies communales et sur les prairies fleuries du village, les fréquences et hauteur de tontes.

- **L'objectif :** la fauche tardive, réalisée en été et à l'automne, laisse en effet à la nature le temps de développer des écosystèmes viables pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux. Ainsi, la flore spontanée permet de protéger la microfaune et la nidification des oiseaux, mais aussi de diversifier la flore.
- **L' autre avantage du fauchage tardif est d' économiser le carburant des tondeuses et de redéployer les agents techniques communaux " parcs et jardins " sur d'autres missions de gestion des espaces verts.**

Cette démarche, réfléchie et volontaire, ne doit donc pas être considérée comme un manque d'entretien de zones laissées à l'abandon mais, au contraire, comme une action en faveur de la biodiversité. Ainsi, Grisy-les-Plâtres souhaite par cette pratique changer le regard des habitants sur leur commune afin qu'ils la découvrent au naturel, et à les sensibiliser à l'importance de la biodiversité.

Infos pratiques

Pour information, à compter du mardi 24 mai prochain, l'entreprise Guyot effectuera l'entretien des talus des voies communautaires de Vexin -centre, dont sur notre commune : la rue de Cormeilles.

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69